



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Lundi 10 Janvier 2022
Compte rendu N° CM-01/2022

1. Préambule

Ce jour, les conseillers municipaux se réunissent en salle du conseil municipal de la commune. Les distanciations entre chaque conseiller sont strictement respectées, suite aux recommandations gouvernementales. Sont présents :

- Monsieur Vincent BARAT, Maire,
- Monsieur Frédéric DESCHATRETTE, 1^{er} adjoint au Maire,
- Madame Sylvie DESLIENS, 2^{ème} adjointe au Maire,
- Monsieur Guillaume VILLAIN, 3^{ème} adjoint au Maire, nommé secrétaire de séance,
- Monsieur Christophe ANCEAUX, 4^{ème} adjoint au Maire,
- Madame Isabelle BENOIT, conseillère municipale,
- Madame Mireille PATENERE, conseillère municipale,
- Madame Cindy PINIAU, conseillère municipale,
- Madame Edwige BORTOLOTTI, conseillère municipale,
- Madame Corinne PILLIET, conseillère municipale,
- Monsieur Thierry BENOIST, conseiller municipal,
- Madame Camille PINGUET, conseillère municipale,
- Madame Anne-Sophie BATIS, conseillère municipale.

Sont absents excusés :

- Monsieur Emmanuel RENARD, conseiller municipal, donne son pouvoir à Monsieur Guillaume VILLAIN,
- Monsieur Olivier ROTSAERT, conseiller municipal, donne son pouvoir à Monsieur Vincent BARAT.

La réunion du Conseil Municipal débute le lundi 10 Janvier 2022, à 19 heures 40 minutes.

L'ordre du jour, évoqué par Monsieur le Maire, et pour lequel sont conviés les élus, est le suivant :

1. Délibération des charges scolaires 2020 – 2021,
2. Délibération du devis Horizon Cloud,
3. Délibération sur la création d'un poste d'adjoint technique,
4. Délibération sur l'augmentation des tarifs cantine et assainissement,
5. Travail des diverses commissions,
6. Questions diverses.

2. Délibération des charges scolaires 2020 – 2021

Monsieur le Maire présente, suite au report lors du dernier conseil municipal, l'ensemble des charges scolaires pour l'année 2020 – 2021 (Cf. *Compte Rendu du Conseil Municipal du 15 Novembre 2021*).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération acceptée.

3. Délibération du devis Horizon Cloud

Monsieur le Maire explique que les collectivités vont être soumises très prochainement à un nouveau plan comptable. La mairie de notre commune doit donc se doter de cinq nouveaux logiciels de comptabilité, gestion des paies, élections, multi-facturation, et la gestion des actes d'état civil, nommés « Horizon Cloud ».

Ces logiciels sont proposés à l'achat à 3 554,22 €uros TTC, avec un coût de fonctionnement de 1 351,00 €uros TTC annuels.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Devis accordé.

4. Délibération sur la création d'un poste d'Adjoint technique

Monsieur le Maire informe l'ensemble de ses colistiers présents, du prochain départ en retraite de Monsieur COLLET Marcel, prévu pour Août 2022. Par conséquent, l'embauche d'un nouveau collaborateur est imminente, le souhait de l'élu étant de « tuiler » cette embauche avec le départ du futur retraité, sur quelques mois.

Il ajoute que le profil recherché est avant tout une complémentarité avec le profil de notre actuel collaborateur, Monsieur BLANCHET Sebastien. En effet, ce dernier étant formé dans tous les travaux d'espaces verts, le profil recherché sera plutôt une personne formée dans les métiers du bâtiment, afin de pouvoir créer une complémentarité dans le service technique de la commune.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition accordée.

5. Délibération sur l'augmentation des tarifs de la cantine et de l'assainissement

Il est proposé une augmentation des tarifs de la cantine et de l'assainissement pour l'année 2022. En effet, la collectivité de Saint Aubin est l'une des communes ayant les plus faibles tarifs sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Nogentais.

Monsieur le Maire informe l'ensemble des élus qu'à partir de 2025, la compétence de l'assainissement des communes pourrait être reprise par le Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube.

Pour l'année 2022, il propose une augmentation de 2,5% sur le tarif cantine, pour le maintien du budget prévisionnel, 5% sur le forfait assainissement et 10% sur la redevance. Cette augmentation de tarifs a été décidée dès la planification des travaux pour l'obtention de la subvention dans le projet de réhabilitation du réseau assainissement.

Ceci fixerait les tarifs comme suit :

		2021	2022
Cantine	Repas élève Ferreux-Quincey et Fontaine-Mâcon	3,36€	3,45€
	Repas élève St-Aubin	3,75€	3,85€
	Repas adulte	5,86€	6,00€
Assainissement	Forfait (HT)	139,65€	146,63€
	Redevance (prix HT/m ³)	0,44€	0,48€

Le premier élu informe également que le tarif S.D.D.E.A de la redevance est fixé à 2,50€/m³ HT en moyenne, contre 0,44€/m³ HT sur notre commune.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Augmentation accordée.

6. Travaux des diverses commissions

a. Commission Education et Jeunesse

Madame Sylvie DESLIENS informe ses collègues que la rentrée scolaire a été marquée par la pandémie. En effet, quelques élèves ont été déclarés cas contact COVID ou encore positifs COVID.

L'élue explique que les gestes barrières sont scrupuleusement respectés par les équipes d'enseignantes et communale.

Un point sera fait régulièrement suivant l'avancée des cas déclarés ainsi que des règlementations gouvernementales annoncées.

b. Communication – Désignation d'un logo

Monsieur Guillaume VILLAIN présente les logos proposés par Messieurs Christophe ANCEAUX et Frédéric DESCHATRETTE.



Celui-ci a été retenu à la majorité par le conseil municipal.

c. Voiries, réseaux et transports – Station d'épuration

Monsieur Thierry BENOIST, en charge du dossier de réhabilitation de la station d'épuration, informe ses collègues qu'un diagnostic des bassins a été réalisé. Les résultats sont attendus pour le 19 janvier 2022.

En fonction des résultats reçus, la commission devra budgétiser les travaux à allouer pour ce dossier.

Les élus souhaitent passer l'intégralité de la somme allouée à l'assainissement, à la réhabilitation de notre station d'épuration.

d. Voiries, réseaux et transports – Fibre

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE informe ses collègues que l'entreprise LOSANGE s'occupe du déploiement de la fibre au sein de la région Grand Est.

D'après le planning reçu par l' élu, les travaux devraient débuter le 13 janvier 2022, au sein de la commune de Saint-Aubin. Ces travaux s'étaleront sur un trimestre environ.

L'entreprise annonce que la fibre sera opérationnelle pour Septembre 2022. L' élu attire l'attention sur le fait que **les administrés n'ont aucune obligation à se raccorder à ce service, s'ils jugent le service actuel correct.**

Pour information, ce seront 299 boîtiers qui seront posés à la fin des travaux, soit 120 boîtiers sous terrain, et 179 boîtiers aériens. 69 poteaux télécom (poteaux en bois) et 32 poteaux ENEDIS (poteaux béton) seront impactés et 4 nouveau poteaux en bois seront installés.

Les travaux ne devraient engendrer aucune gêne sur la circulation, ni sur le transport scolaire, car le chantier est mobile.

e. Urbanisme

Monsieur Christophe ANCEAUX informe les élus qu'à partir du 01^{er} janvier 2022, les documents relatifs à l'urbanisme sont obligatoirement dématérialisés.

Un adresse mail a donc été créée pour répondre à cette réglementation : urbanisme@st-aubin.fr

Il convient donc, désormais, d'envoyer tous les documents relatifs à l'urbanisme, de manière dématérialisée, sur cette adresse mail. Ils seront traités par un élu en charge de la commission.

Il informe également que la révision du Plan Local d'Urbanisme avance. Une réunion est prévue avec l'entreprise PERSPECTIVE, le 14 Janvier 2022, pour connaître la procédure à mettre en place.

f. Communauté de Communes du Nogentais

Suite à la dernière réunion de la commission déchets de la Communauté de Communes du Nogentais, Monsieur Vincent BARAT informe ses colistiers qu'une directive européenne a été mise en place pour favoriser le tri, la valorisation ou l'incinération des déchets. Les déchets ultimes seront les seuls à pouvoir être enfouis.

Auparavant, il existait deux centres d'enfouissement dans le département. Le centre de Saint-Aubin est le dernier depuis Novembre 2021. Une moyenne de 50 000 tonnes de déchets sont enfouies chaque année, l'objectif étant de diminuer à 20 000 tonnes annuelles. Aussi, il est informé que les arrivées de déchets sont bien en dessous de la capacité d'accueil du centre d'enfouissement (environ 80 000 tonnes/an).

g. Culture, Sports, Loisirs et Animation locale

Monsieur Vincent BARAT fait un retour sur le cyclo-cross, qui s'est déroulé, la veille, sur notre commune. Le Maire a été appelé pour un différend entre participant et un habitant. Ce dernier s'est par la suite, emporté contre le premier élu, qui se réserve le droit de déposer plainte auprès de Monsieur le Procureur de la République.

L'élu remercie l'U.C.N ainsi que toute l'équipe de bénévoles ayant permis l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

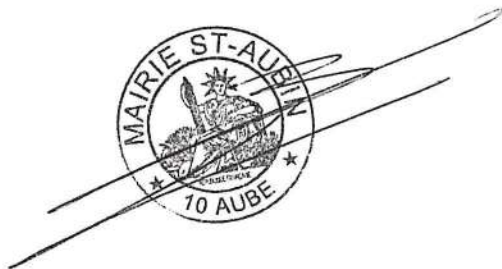
7. Questions diverses

Aucune question.

La réunion du conseil municipal prend fin ce jour à 21 heures 30 minutes, soit une durée d'une heure et cinquante minutes.

Fait et clos le Mardi 11 Janvier 2022.

Le Maire



Le Secrétaire